

1. Description du cours

**Ce cours s'adresse aux étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français.*

Production de textes variés et emploi de divers registres et niveaux de langue. Recherche de précision syntaxique et lexicale. Respect des critères de cohésion et de cohérence textuelles. Techniques de relecture et d'autocorrection.

2. Objectifs

Cerner la spécificité des textes d'opinion et des textes narratifs, identifier des procédés stylistiques propres aux différents types de texte, produire un texte d'opinion, écrire une anecdote, comparer les articulateurs propres à l'oral et à l'écrit, s'initier à des techniques de relecture et d'autocorrection, se sensibiliser au registre et au niveau de langue selon le destinataire, utiliser des aspects stylistiques, grammaticaux et lexicaux appropriés ainsi que des outils de référence variés selon le type de texte à rédiger.

3. Contenu

Sensibilisation à la structure des textes d'opinion et de textes narratifs, démarche de rédaction et organisation de la pensée, élaboration d'un plan selon le type de texte à rédiger, structure et connecteurs propres aux différents types de texte, variété et agencement des phrases, référents anaphoriques, structures grammaticales propres à l'écrit, emploi du vocabulaire approprié selon le registre et le type de texte, règles de cohérence et de cohésion textuelles, passage du français oral au français écrit (prise de notes, discours rapporté, nominalisation).

4. Évaluation des apprentissages

Évaluation sommative

Pondération :

Examens intra	45 %
Examens finaux	45 %
Travaux	10 %

Évaluation formative

Plusieurs exercices proposés en classe avec rétroaction immédiate ou en différé.

Lors de la présentation du plan de cours, l'enseignant précisera le calendrier des évaluations et la répartition des points.

Ce cours se donne en formule présentielle. La présence aux cours est nécessaire et optimise les chances de réussite.

Plagiat

En conformité avec les articles 28 et 29 du *Règlement disciplinaire* de l'Université Laval, l'École de langues ne tolère aucune forme de copie ou d'emprunt d'une œuvre ou d'autrui. L'utilisation totale ou partielle d'un texte en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence sera immédiatement signalée aux autorités concernées et l'étudiant aura la note 0%.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au 418 656-2880, le plus tôt possible. Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/. Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

<https://www.aide.ulaval.ca/wp-content/uploads/2015/09/procedure-accomodations-scolaires-aux-examens.pdf>